



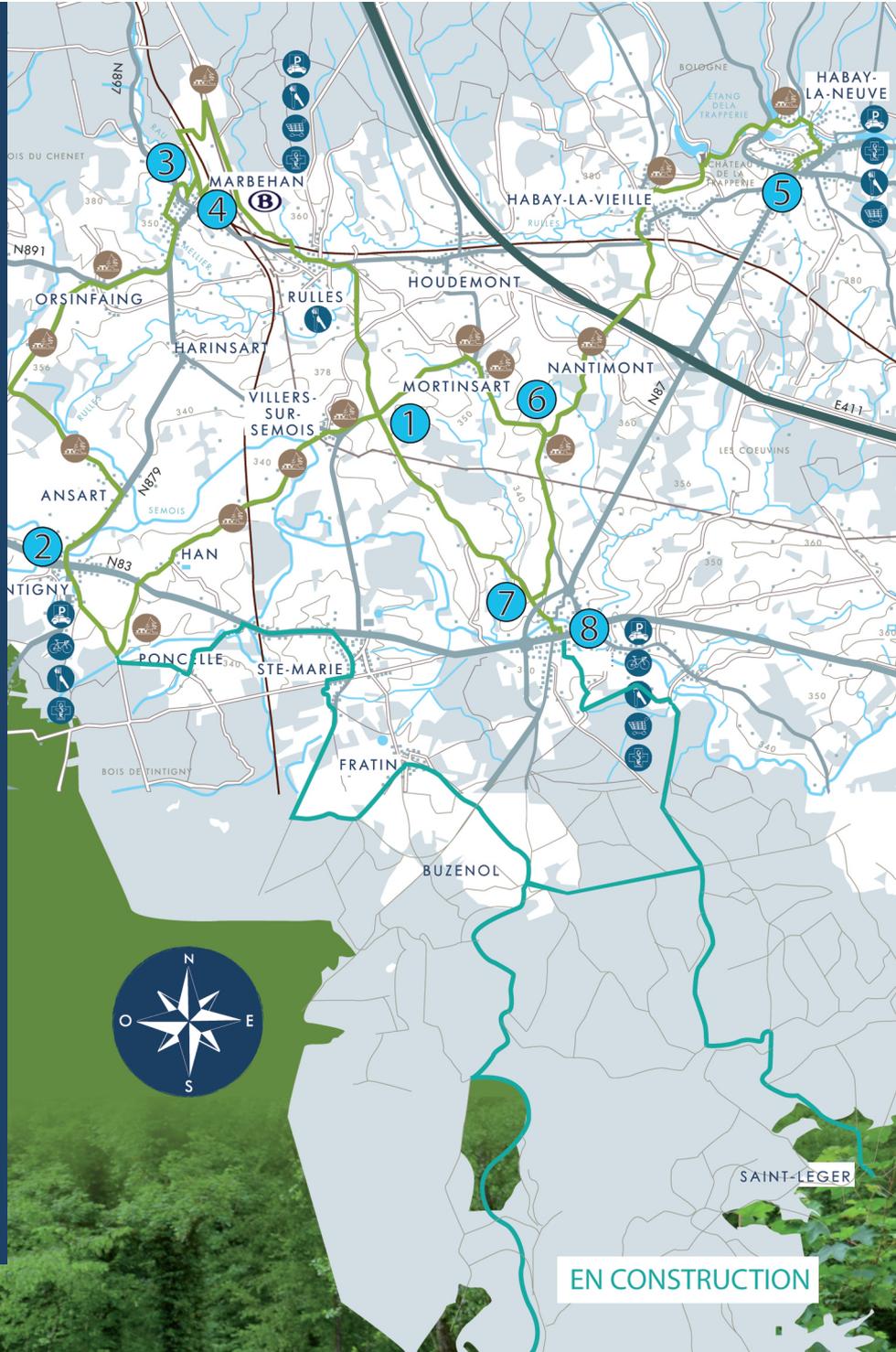
# Bulletin communal<sup>n°43</sup> Juillet 2016

Périodique d'information de la Commune d'Etalle  
15, rue du Moulin - 6740 Etalle  
[www.etalle.be](http://www.etalle.be) \* 063.45.51.74

Editeur Responsable: Administration communale d'Etalle - ne pas jeter sur la voie publique

## TABLE DES MATIÈRES

- 03 01 / L'ANNÉE DU VÉLO
- 03 02/ CAMPS SCOUTS
- 04 03/ MANIFESTATION
- 04 04/ LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS
- 04 05/ DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES
- 05 06/ FIÈVRE CATARRHALE
- 05 07/ E-ID
- 05 08/ PASSEPORT
- 06 09/ ECOPACK- RENOPACK
- 06 10/ DEMARCHAGE TELEPHONIQUE
- 06 11/ POLICE VEILLE
- 06 12/ EXPOSITION À LA COMMUNE
- 07 13/ MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES
- 07 14/ APPEL AUX VOLONTAIRES
- 08 15/ WWW.MYHANDICAP.BELGIUM.BE
- 08 16/ RECHERCHE CHAUFFEURS BÉNÉVOLES
- 08 17/ FAMILLE D'ACCUEIL
- 09 18/ MAISON DE L'EMPLOI
- 10 19/ FONDS DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
- 10 20/ CA CLB
- 10 21/ SYNDICAT D'INITIATIVE
- 11 22/ ARCHETAL
- 11 23/ LA BIBLIOTHÈQUE
- 12 24/ CPAS
- 14 25/ PRIME À LA VIE CHÈRE
- 14 26/ LES DANGERS DE LA BERCE DE CAUCASE
- 14 27/ L'ABEILLE, UN POLLINISATEUR
- 16 28/ AGENDA
- 17 29/ RECENSEMENT DES ENTREPRISES
- 18 30/ EXCURSION DES 3X20



EN CONSTRUCTION

7 Etalle



## 1. 2016 / L'ANNÉE DU VÉLO

---

### **La route de la Rouge Eau**

L'année 2016 a été choisie pour mettre le vélo à l'honneur dans toute la Wallonie. La fédération touristique du Luxembourg belge (FTLB) consacre plusieurs pages de son nouveau site internet au cyclotourisme ([www.luxembourg-tourisme.be](http://www.luxembourg-tourisme.be)).

La Maison de Tourisme de Gaume, dont fait partie Etalle, propose cinq boucles VTC (Vélo tout chemin) en Lorraine Gaumaise dont un circuit de découverte de la Gaume passant par Sainte Marie sur Semois, Fratin et Buzenol ([www.randos.lorraine-gaumaise.com](http://www.randos.lorraine-gaumaise.com)). La « Grande Balade », une émission de RTL/TVI utilise le vélo comme vecteur de découverte de la Wallonie. En mai dernier, « La Grande Balade » consacrée à la Gaume présentait aux téléspectateurs le site de Montauban à Buzenol.

Depuis septembre 2015, douze communes du sud de la province se rencontrent régulièrement dans le but de définir un schéma directeur cyclable pour le sud de la Province de Luxembourg comprenant :

- Le tracé d'un itinéraire wallon de longue distance W9 entre Martelange et Ecouviez
- Le tracé de boucles à thème greffées sur le W9.

**C'est dans une perspective de création d'espaces dédiés à la mobilité douce que les communes d'Etalle et de Saint-Léger ont décidé d'interdire la circulation des véhicules motorisés autres que cyclistes (sauf dérogation), du 15 juin 2016 au 15 septembre 2016 sur la route de la « Rouge Eau ». Il s'agit d'un tronçon continu de 5 km débutant au croisement de la route entre Buzenol et Chantemelle et allant jusqu'à l'ancien motocross de Saint-Léger.**

### **Les points nœuds**

Le système des points nœuds est un fléchage des itinéraires cyclables. Concrètement des numéros sont attribués aux croisements de voiries cyclables. Ces numéros sont ensuite repris, pour chaque carrefour, sur des panneaux qui indiquent également la direction d'autres carrefours numérotés et appartenant au réseau.

Le réseau CYRUSE (CYclotourisme en vallées de RUIlles et SEmois) est un réseau de routes cyclables situées au nord de la Semois et couvrant les communes d'Etalle, de Tintigny et de Habay. Ce réseau est organisé suivant le système des points nœuds : Etalle correspond au point nœud numéro 8 et le lieu-dit « Haut de Villers » au point nœud numéro 1. Les cartes CYRUSE sont disponibles auprès du Syndicat d'Initiative d'Etalle, 20 rue du Moulin à Etalle.

Afin de permettre dans le futur la connexion du réseau CYRUSE à l'itinéraire de longue distance W9, des liaisons avec nos voisins sont envisagées comme suit :

- Liaison Etalle - Saint-Léger via la route de la « Rouge Eau »;
- Liaison Etalle – Virton via la piste cyclable au « Haut des Pierres », ancienne gare de Buzenol;
- Liaison Etalle – Arlon via la « Chaussée Romaine ».

Dans ce contexte, les « Cyclos de la Gaume », basés à Sainte-Marie-sur-Semois, ont élaboré par leur connaissance du terrain un premier maillon d'un CYRUSE-Sud au sud de la Semois. Le tracé permet de rejoindre Saint-Léger via la « Rouge Eau » et Ethe via le « Haut des Pierres ». Il s'accroche au CYRUSE actuel à Poncelle et à Etalle. Il passe par Sainte-Marie-sur-Semois, Fratin et Buzenol pour rejoindre Montauban ou la route de la « Rouge Eau » et revient finalement à Etalle.

## 2. CAMPS SCOUTS

---

**Avis aux agriculteurs et propriétaires. Si vous louez ou mettez à disposition une parcelle de terrain à un camp scout ou à une autre organisation durant cet été, l'administration communale vous demande deux choses :**

Tout d'abord, c'est d'en informer le fonctionnaire PLANU de la commune : Madame Wilma EHMANN – 063/45.01.27 – [wilma.ehmann@publilink.be](mailto:wilma.ehmann@publilink.be) ;

Ensuite, pour une question de sécurité, vous devez demander au groupement scout et/ou autre de remplir le document «Dossier sécurité - Analyse des risques» qui est téléchargeable sur la page d'accueil du site internet de la commune ([www.etalle.be](http://www.etalle.be)) en cliquant sur l'image « AGENDA – Formulaire du SRI » et de le renvoyer à la commune.

### 3. MANIFESTATION – FORMULAIRE ZONE DE SECOURS

---

La Zone de Secours Luxembourg a mis à jour son «Dossier Sécurité» qui est, dès à présent, disponible sur le site communal. Pour rappel, il est obligatoire de remplir ce dossier, ainsi que le formulaire communal pour toutes manifestations. Plus d'infos: [www.etalle.be/agenda](http://www.etalle.be/agenda)

### 4. LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

---

Elle passe bien sûr d'abord par la prévention qui, au terme d'une évaluation et une étude raisonnées des risques, permet la mise en place de mécanismes protecteurs réfléchis, qu'ils soient règlementaires, techniques ou comportementaux.

Mais la sécurité passe aussi et fondamentalement par la communication, sans laquelle prévention et action risquent de perdre grandement et parfois dramatiquement leur efficacité. Connaître le terrain, identifier les responsables des services concernés, disposer des sources d'informations, savoir où chercher l'aide adéquate, comment alerter, coordonner, se concerter, anticiper, décider, accompagner... autant de nécessités que le présent plan d'urgence et d'intervention entend rencontrer.

Le fonctionnaire chargé de la planification d'urgence a pour mission spécifique de suivre la planification d'urgence communale, d'assurer son secrétariat et d'envoyer toutes les adaptations faites du PUI aux destinataires. Il a également un rôle de soutien et de conseil auprès du Bourgmestre.

#### **ETABLISSEMENT D'UN LISTING D'INTERPRETES**

Dans le cadre de la planification d'urgence, l'administration communale d'Etalle souhaite créer un listing reprenant les différents interprètes potentiels qui vivent sur le territoire communal. Comme précisé plus haut, la prévention est primordiale. Imaginons qu'un accident grave se produise sur notre commune et que parmi les victimes se trouvent des personnes de nationalités étrangères. Comment aider au mieux les victimes si nous ne sommes pas capables de dialoguer avec elles ? C'est dans ce genre de situation que votre aide nous sera très précieuse. Si vous parlez couramment plusieurs langues, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du fonctionnaire PLANU: Madame Wilma EHMANN – 063/45.01.27 – [wilma.ehmann@publilink.be](mailto:wilma.ehmann@publilink.be).

### 5. DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE AUX MÉNAGES

---

En application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 05 mars 2008 relatif à la gestion des déchets, le Conseil communal d'Etalle, en séance du 25 octobre 2013, a décidé de remettre gratuitement aux ménages des sacs poubelles selon les dispositions suivantes pour un ménage:

- isolé : 1 rouleau fraction organique + 1 rouleau fraction résiduelle;
- composé de 2 personnes : 1 rouleau fraction organique + 2 rouleaux fraction résiduelle;
- composé de 3 - 4 personnes : 2 rouleaux fraction organique + 2 rouleaux fraction résiduelle;
- composé de 5 personnes et plus : 3 rouleaux fraction organique + 2 rouleaux fraction résiduelle.

#### **Une distribution est organisée dans l'entité aux endroits suivants :**

- le 11 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 à la Barricade de Buzenol ;
- le 11 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 à l'école de Villers-sur-Semois ;
- le 12 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 à l'ancienne école de Fratin ;
- le 12 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 au Cercle Saint-Michel à Chantemelle ;
- le 13 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 au Cercle Saint-Nicolas de Sainte-Marie ;
- le 14 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 à la maison de village de Vance ;
- le 15 juillet 2016 de 18h00 à 19h00 au Complexe sportif de Etalle.

Après cette date, vous pourrez encore retirer vos sacs poubelle en vous présentant aux heures d'ouverture à l'administration communale d'Etalle et ce jusqu'au 31/08/2016.

**Attention : vous devez impérativement vous munir du bon d'échange qui vous sera transmis début juillet et de votre carte d'identité pour recevoir vos sacs.**

## 6. FIÈVRE CATARRHALE

---

### **Avis aux détenteurs d'ovins et de bovins. Aide contre la lutte de la fièvre catarrhale.**

Le Conseil communal a décidé d'une aide financière en vue d'inciter la vaccination contre la maladie virale dite de la langue bleue.

Le montant de l'intervention communale est de 50 % du coût des frais du vétérinaire ayant assuré la vaccination.

Cette aide est octroyée aux détenteurs d'ovins et de bovins domiciliés sur la commune d'Etalle et dont le cheptel est en ordre de bouclage à l'ARSIA.

Le montant maximum alloué sera de 140,00 € par détenteur d'animaux.

### **La vaccination doit être complète (rappel compris) et avoir été réalisée avant le 31 mai 2016.**

Pour bénéficier de cette aide, vous devez adresser à l'Administration communale votre demande d'aide.

Elle reprendra vos coordonnées complètes : adresse, numéro de téléphone ou de GSM ainsi que votre numéro de compte bancaire.

Votre demande sera accompagnée d'une copie de la facture établie par votre vétérinaire ainsi que la preuve du paiement de celle-ci.

Vous pouvez vous adresser à l'Administration communale pour tout renseignement complémentaire au 063/45.51.74.

## 7. E-ID, LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

---

### **eID - La carte d'identité électronique, bien plus qu'un document d'identité et de voyage !**

Votre carte eID est munie d'une puce électronique qui contient deux certificats. Grâce à ces certificats, vous pouvez apposer une signature électronique et prouver votre identité sur Internet. Vous pouvez ainsi accéder à toute une série de services et d'applications en ligne. Pour vous permettre d'effectuer toutes ces actions, vous disposez d'un code PIN personnel lié à votre eID. C'est ce code PIN qui sécurise l'accès aux certificats électroniques.

### **Besoin d'un document en urgence ?**

Plus besoin de vous déplacer, pensez à l'application « Mon Dossier »

<https://mondossier.rrn.fgov.be>

Cinq certificats sont déjà disponibles via le web service :

- Le certificat de composition de ménage;
- Le certificat d'inscription;
- Le certificat de vie;
- Le certificat de nationalité;
- Le certificat de résidence.

La plupart des magasins informatiques et supermarchés vendent des lecteurs de carte eID.

Si vous disposiez déjà d'un lecteur de carte pour votre ancienne eID, n'oubliez pas de télécharger la dernière version du logiciel afin de pouvoir également utiliser sans problème la nouvelle génération de carte eID. Vous trouverez ce logiciel sur [www.eid.belgium.be](http://www.eid.belgium.be)

Enfin, le personnel communal se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Renseignements: Christine Dodeur - [christine.dodeur@publilink.be](mailto:christine.dodeur@publilink.be) -063.45.01.18

## 8. PASSEPORT

---

### **Votre passeport est une pièce d'identité indispensable pour partir vers certaines destinations. Ne tardez pas pour le commander !**

Une semaine de délai au minimum est nécessaire pour vous fournir ce document. Les passeports se font seulement sur rendez-vous.

N'hésitez pas à prendre contact avec le personnel communal pour toutes informations et/ou pour prendre rendez-vous:

Christine Dodeur - [christine.dodeur@publilink.be](mailto:christine.dodeur@publilink.be) - 063.45.01.18;

Carine Ridole - [carine.ridole@publilink.be](mailto:carine.ridole@publilink.be) - 063.45.01.19.

## 9. ECOPACK – RENOPACK

**Pour encourager ses citoyens à investir dans l'amélioration de leur logement, la Wallonie a remodelé son programme de primes Energie et Logement.** La SWCS et le FLW proposent des prêts à tempérament avec un TAEG de 0% d'un montant de 1.000 € à 30.000 € remboursable en 15 ans maximum. Ces prêts financeront des travaux économiseurs d'énergie et de rénovation du logement avec préfinancement des primes. La Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg assure le suivi administratif de ces dossiers.

### Pour qui ?

Pour bénéficier d'un de ces prêts, vous devez :

1. Etre propriétaire d'une habitation située en Wallonie
2. Avoir remboursé le prêt avant votre 75ème ou 81ème anniversaire (selon l'organisme financier)
3. Etre propriétaire d'une habitation qui a connu une première occupation en tant que logement il y a au moins 10 ans
4. Avoir bénéficié pour l'année 2014 de revenus imposables globalement (RIG) inférieurs ou égaux à 93.000 €
5. Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit

### Pour quels travaux ?

Des travaux économiseurs d'énergie (Ecopack) :

- Isolation du toit, des murs et des sols ;
- Installation d'une chaudière à condensation au gaz naturel ou d'une chaudière biomasse ;
- Installation d'une pompe à chaleur (pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage) ;
- Installation d'un chauffe-eau solaire ;
- Réalisation d'un audit énergétique ;
- Installation d'une chaudière à condensation au mazout (sans prime) ;
- Fermeture du volume protégé (sans prime) ;
- Placement d'un poêle à pellets (sans prime et également pour les locataires).

Des travaux de rénovation (Rénopack):

- Installation électrique ;
- Remplacement de châssis et/ou de vitrage ;
- Remplacement du toit ;
- Appropriation de la charpente ;
- Remplacement des corniches & descentes d'eau pluviale
- Assèchement des murs ;
- Renforcement ou démolition/reconstruction des murs ;
- Elimination de la mэрule ou du radon ;
- Remplacement des supports des aires de circulation (sols).

### Comment introduire une demande ?

Pour les habitants de la Commune d'Etalle, il suffit de prendre contact avec l'écopasseur présent le jeudi à l'Administration communale ou directement avec :

Ecopack/Rénopack Luxembourg  
Grand rue, 1 - 6800 Libramont  
063/21 26 62 - [ecopack@province.luxembourg.be](mailto:ecopack@province.luxembourg.be)

## 10. DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

En ce moment, certains démarcheurs téléphoniques utilisent le nom de la commune d'Etalle pour soutenir leur campagne commerciale.

**L'administration communale ne recommande actuellement aucune entreprise, que ce soit pour le secteur éco-énergétique ou pour tout autre domaine d'activités.**

## 11. POLICE VEILLE

**Vacances, j'oublie tout ?  
NON!**

**N'oubliez pas de demander la surveillance de votre habitation auprès de nos services.**

Nos policiers travaillent pour vous permettre de partir en vacances le cœur léger, en surveillant votre habitation dans le cadre de l'offre « La police veille ».

Demandez la surveillance gratuite de votre maison pendant votre période de vacances :

- Via le site [www.policedegaume.be](http://www.policedegaume.be) rubrique « formulaires ». Ce document est à remplir et à déposer, envoyer ou faxer auprès d'un bureau de police de notre zone.

- En vous rendant directement auprès d'un des postes de police de notre zone (Virton – Etalle – Florenville).

- Via le site police on web (déclaration d'absence).

**Pour nous permettre d'organiser au mieux cette surveillance, nous vous invitons à déclarer votre absence 8 jours avant celle-ci.**

## 12. EXPOSITION À LA MAIRIE

L'espace d'accueil et la salle du conseil communal de la mairie d'Etalle accueillent des expositions d'artistes.

L'objectif poursuivi est de permettre aux artistes d'exposer leur travail en un lieu non conventionnel en contact direct avec la population.

Depuis le 30 mai 2016, Philippe Decolle propose ses oeuvres au public stabulois, et ce, jusqu'au 13 août 2016.

## 13. MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

---

*On passe facilement à côté de la maltraitance des aînés...*

### **Qu'est-ce que la maltraitance des aînés ?**

« Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne ». (Article 378 CWASS).

### **Quelles en sont les différentes formes ?**

- PSYCHOLOGIQUE :  
harcèlement, humiliation, infantilisation, insultes, tutoiement imposé, ...
- FINANCIÈRE :  
détournement de pension, achat ou vente forcée, abus financiers ... ;
- NÉGLIGENCE :  
manque d'aide dans la vie quotidienne compromettant la santé, la sécurité, le bien-être;
- CIVIQUE :  
non considération des choix et des souhaits, abus de signature et de procuration, privation de liberté, des papiers d'identité, ... ;
- PHYSIQUE :  
coup, brûlure, pincement, abus sexuel, soin ou geste brusque, ... .

### **Que propose l'A.s.b.l. Respect Seniors ?**

Respect Seniors, Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, propose un accompagnement psychosocial individualisé des situations particulières de maltraitance.

Toute personne en questionnement peut appeler le 0800/30.330.

Les professionnels psychosociaux sont tenus au secret professionnel. Ils proposent notamment une écoute, un temps de réflexion, un soutien, ainsi que des renseignements sur les services et les démarches possibles. Ils peuvent également se déplacer gratuitement à domicile, en institution ou à l'hôpital.

L'A.S.B.L. réalise aussi des séances de sensibilisation et des formations sur la problématique à la demande de tout public intéressé.

### **Pour en savoir plus :**

0800/30.330 (jours ouvrables de 9h à 17h)

Antenne de la province du Luxembourg :

061/65.81.11 - luxembourg@respectseniors.be - www.respectseniors.be

## 14. APPEL AUX VOLONTAIRES

---

### **Passer des paroles aux actes, devenez volontaire 11.11.11**

Crise climatique, crise des réfugiés, crise du lait... Vous aussi, vous pensez que quelque chose ne tourne pas rond ? Vous voulez faire pencher la balance, en faveur d'un monde plus équilibré ?

Des leviers existent. Rejoignez notre réseau de 10 000 volontaires en Belgique et engagez-vous, avec le CNCD-11.11.11, à défendre nos droits fondamentaux, à nous, citoyens du Nord ET du Sud. A côté de la sensibilisation du public et des politiques, notre ONG soutient financièrement les acteurs de changements à travers le monde, en appuyant des programmes construits avec les forces locales.

C'est défendre le droit des ouvrières du textile à faire reconnaître leurs droits au Cambodge, construire une école hôtelière au Rwanda, créer une coopérative agricole au Pérou... Vous pouvez agir ! Et rencontrer des personnes qui ont envie de changer la donne.

Pour tout savoir, un site : <http://www.cncd.be/-11-raisons-pour-devenir-volontaire>.

Un contact, près chez vous :

Antenne de Libramont: luxembourg@cncd.be - 061/ 50 45 30 ou 0474/ 82 50 73 - Vos heures seront les nôtres !

## 15. WWW.MYHANDICAP.BELGIUM.BE

### **Demandez votre allocation ou carte de stationnement pour personne handicapée en ligne à partir du 1er juillet 2016. Plus rapide, plus personnalisé et plus simple.**

Le 1er juillet annonce la fin du formulaire complexe au format papier pour introduire une demande pour une allocation ou une carte de stationnement auprès de la Direction générale Personnes handicapées (SPF Sécurité Sociale). A partir du 1er juillet, vous pouvez introduire votre demande par un questionnaire en ligne.

#### **Comment introduire une demande?**

1/ Vous pourrez introduire votre demande vous même (ou avec l'aide d'un proche ou d'une connaissance) en vous connectant à l'adresse <https://myhandicap.belgium.be>, avec votre carte d'identité électronique. Une fois sur le site concerné, vous pourrez répondre à un questionnaire en ligne.

2/ Vous mentionnez le nom de votre médecin traitant dans le questionnaire en ligne. La Direction générale Personnes handicapées pourra ainsi le contacter directement pour récolter les informations médicales.

Votre médecin n'a pas d'informations récentes au sujet de votre situation médicale? Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec lui.

#### **Vous avez besoin d'aide?**

Vous pouvez vous adresser à l'administration Communale ou auprès du Centre Public d'Aide Sociale, durant les heures d'ouverture où on vous aidera à répondre au questionnaire.

Vous pouvez également contacter les assistants sociaux de la Direction générale Personnes handicapées. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'aide du formulaire de contact disponible sur [www.handicap.belgium.be](http://www.handicap.belgium.be) ou en appelant le numéro gratuit 0800/987 99. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 13h.

#### **A noter: n'oubliez pas de vous munir de:**

- votre carte d'identité et de votre code pin
- votre numéro de compte bancaire
- le nom de votre médecin traitant

Une fois complété, le questionnaire sera envoyé électroniquement à la Direction générale Personnes handicapées qui commencera immédiatement à traiter votre demande.

La nouvelle procédure doit permettre un traitement plus rapide, plus personnalisé et plus simple de votre demande.

**Plus d'info: [www.handicap.belgium.be](http://www.handicap.belgium.be)**

## 16. RECHERCHE CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

La maison Croix Rouge Rulles et Semois, anciennement Marbehan Habay, recherche pour son service V.S.L. (véhicule sanitaire léger) des chauffeurs bénévoles disponibles pour conduire, un jour par semaine, l'un de ses trois véhicules affectés au transport de personnes valides vers les hôpitaux et médecins de la région.

Pour tous renseignements, contactez Guy Thilmany : 063/44.47.39 - 0497/240.263 - [guythilmany35@gmail.com](mailto:guythilmany35@gmail.com)

## 17. FAMILLE D'ACCUEIL

### **Vous pensez pouvoir offrir à un enfant un milieu familial accueillant, stable, sécurisant et chaleureux ?**

**Vous avez du temps à consacrer à un enfant, vous souhaitez l'accueillir chez vous et vous voulez accompagner son évolution à son rythme ?**

#### **Devenez famille d'accueil.**

#### **Qui peut devenir famille d'accueil ?**

Les personnes qui s'engagent dans l'accueil d'un enfant sont des gens « comme tout le monde ».

En effet, devenir famille d'accueil est une démarche ouverte à tous, peu importe l'âge, la culture ou la situation sociale.

Tous les types de familles sont les bienvenus : seul(e), en couple hétérosexuel ou homosexuel, avec des enfants ou pas, en famille recomposée ou monoparentale, chacun peut s'engager dans cette aventure.

#### **Quel type d'accueil ?**

Il existe trois types d'accueil selon les caractéristiques de la situation du jeune. Ces formes d'accueil s'adressent à des enfants de 0 à 18 ans, de tout horizon :

- Le placement familial de moyen et long terme (pendant une année, renouvelable plusieurs fois) ;
- Le placement familial de courte durée (90 jours, renouvelables deux fois);
- Le placement familial d'urgence (15 jours, qui peuvent être prolongés d'un mois maximum).

#### **Comment devenir famille d'accueil ?**

En Fédération Wallone-Bruxelles, il existe des services de placement familial pour sélectionner les candidats et accompagner la famille durant l'accueil.

**Rendez-vous sur le site : [www.lesfamillesdaccueil.be](http://www.lesfamillesdaccueil.be). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à vos démarches.**

## 18. MAISON DE L'EMPLOI

---

### **Avis aux jeunes qui terminent leurs études**

Vous terminez ou arrêtez vos études cette année ? Dès que vous êtes disponible pour trouver un emploi, il est nécessaire de vous inscrire en tant que demandeur d'emploi.

### **POURQUOI VOUS INSCRIRE ?**

Cette démarche est importante afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un premier emploi. L'inscription vous permet aussi d'ouvrir ou de maintenir, sous certaines conditions, vos droits sociaux (allocations familiales, mutuelle, allocations d'insertion éventuelles,...), de bénéficier d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi, de consulter et de recevoir des offres d'emploi et des offres de stages, de vous former gratuitement dans certains domaines, de mettre au point vos techniques de recherche d'emploi.

### **QUAND VOUS INSCRIRE ?**

Dès que vous êtes disponible pour rechercher et occuper un emploi, inscrivez-vous le plus rapidement possible :

- après avoir terminé vos études;
- après avoir abandonné vos études, peu importe à quel moment de l'année scolaire.

Vous serez inscrit(e) comme demandeur d'emploi dans le cadre du «stage d'insertion professionnelle ».

### **COMMENT VOUS INSCRIRE ?**

Vous pouvez vous rendre directement à la Maison de l'Emploi. Il s'agit d'un service de proximité du FOREM proposé aux citoyens des communes d'Habay, d'Etalle et de Tintigny. Vous y trouverez exactement les mêmes services que ceux proposés par le FOREM d'Arlon, y rencontrerez un conseiller qui vous guidera dans vos recherches, et recevrez une brochure d'information et de conseils. Dans tous les cas, votre dossier d'inscription sera traité à Etalle, et les contacts ultérieurs se feront avec la Maison de l'Emploi. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité.

### **APRÈS L'INSCRIPTION, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

Le Forem met en place un accompagnement pour que vous soyez le plus vite possible en contact avec le monde du travail. Lors de votre inscription, un rendez-vous sera, en principe déjà pris, avec votre futur conseiller référent, qui sera votre interlocuteur durant votre recherche d'emploi.

### **Plan Activa**

Depuis le 01.01.2016, le plan Activa est géré par le Forem. Il permet, sous certaines conditions, de faire octroyer des aides financières lors d'un engagement par des entreprises. En Maison de l'Emploi, nous pouvons vous aider à introduire la demande de carte activa vers le service qui en a la charge, tout comme nous le faisons pour le passeport APE.

Ceci est aussi possible sur le site internet du Forem, en complétant un formulaire en ligne. Il sera peut-être nécessaire que vous y annexiez des documents complémentaires : [www.leforem.be/particuliers/aides-financieres-activa](http://www.leforem.be/particuliers/aides-financieres-activa)

### **Permanences « création d'activité » avec Créa-Job**

Vous avez un projet d'entreprise, vous souhaitez vous installer comme indépendant? Vous voulez créer votre société? vous cherchez un financement pour vous lancer ?

Créa-Job, a.s.b.l. spécialisée dans l'aide à la création d'entreprise, vous informe sur les formalités et les aides financières, et vous guide dans la préparation de votre projet :

- tous les deuxièmes jeudis du mois à Etalle : 14 juillet /11 aout /8 septembre de 9h00 à 12h00
- sur rendez-vous au 084/ 46 83 80
- [www.creajob.be](http://www.creajob.be)

### **Notre service**

Toutes les démarches liées au dossier d'inscription au FOREM sont réalisées à la Maison de l'Emploi. Le service est accessible à toute personne : demandeur d'emploi, travailleur, étudiant,...bAccès gratuit pour la recherche d'emploi: téléphone, fax, ordinateurs avec Internet, documentation, formations, offres d'emploi, journaux (Le Soir, la Voix du Luxembourg, L'Avenir du Luxembourg)

### **Contact**

Maison de l'Emploi d'Etalle Habay Tintigny- Place des Chasseurs Ardennais 8 à ETALLE (sur la place de l'église).  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 063/60.88.40 - [maisondelemploi.etalle@forem.be](mailto:maisondelemploi.etalle@forem.be)

## 19. FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

---

### **Vous avez eu un accident de travail ?**

Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation ? Vous avez des questions ou avez besoin d'aide ?

Les assistants sociaux du Fonds des accidents du travail sont à votre disposition.

### **Quelles aides ?**

Les assistants sociaux du Fonds des accidents du travail :

- vous expliquent comment votre accident du travail se règle.
- vous aident à obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit.
- vous expliquent la législation sur les accidents de travail.

Vous pouvez faire appel vous-même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître votre accident du travail. Vous pouvez également les contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

### **Contact**

Place communale, 9 - Libramont  
Le deuxième lundi du mois de 14h00 à 16h00  
Pas de permanence en juillet et en août.  
061.51.01.25  
www.faofat.be

## 20. CACLB

---

**La saison d'été du CACLB est à découvrir du 9 juillet au 4 septembre 2016. Cette année, la programmation a été confiée à la galerie TRIANGLE BLEU de Stavelot avec les artistes Tinka Pittoors, Kris Fierens et Bernard Gilbert. L'exposition « Dans tous ses éclats » va faire vibrer et rayonner la nature chatoyante de Montauban.**

### **Horaires des expositions**

- Du 9 juillet au 4 septembre 2016 :  
du mardi au dimanche de 14h30 à 18h00  
et sur rendez-vous
- Du 17 septembre au 23 octobre 2016 :  
du vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00  
et sur rendez-vous

### **Accès au site des expositions**

Site de Montauban-Buzenol - Entrée libre  
Rue de Montauban - B-6743 Buzenol

### **Contact :**

+32 (0)63 22 99 85  
bureau@caclb.be  
www.caclb.be

## 21. SYNDICAT D'INITIATIVE

---

### **Fête nationale**

Le Syndicat d'Initiative, avec le soutien de l'administration communale d'Etalle, vous invite à fêter ensemble la Belgique le mercredi 20 juillet à partir de 19h00 sur la Place des Chasseurs Ardennais. Pour plus de convivialité, l'entrée reste toujours gratuite.

Au programme:

- 19h00 : Te Deum
- 19h20: Discours et dépôt de gerbes
- 20h00: Concert - Harmonies Etalle - Vance
- 21h00: Concert - Sterpi
- 22h00: Ouverture du bal - Hexagone
- 23h45: Feu d'artifice
- 03h00: Fermeture

### **Tourisme Local**

Vous êtes amateur de la faune et de la flore locales et intéressé par l'histoire de notre commune, n'hésitez pas à franchir les portes du Syndicat d'Initiative du Grand Etalle au 20, rue du Moulin à Etalle.

Si vous souhaitez vous promener seul ou en famille, à pied ou en vélo et que vous manquez d'informations sur les chemins à emprunter, venez consulter nos publications. Vous pouvez y trouver différents guides tels que le guide du beau vélo de ravel, le guide de la transgaumaise mais également la carte de promenade d'Etalle et bien d'autres publications concernant notre région à découvrir sur place. Des dépliants gratuits, mettant en avant l'histoire locale, sont également disponibles dans nos locaux.

### **Balades crépusculaires**

Redécouvrir notre belle région au fil d'une marche en soirée vous tente ? Les syndicats d'Etalle et de Tintigny s'allient pour vous proposer quatre balades crépusculaires:

- 05 juillet - Départ des Forges de Montauban  
Visite guidée par Pierre Lemaire
- 26 juillet - Départ de la Bergerie du Gros Cron - Lahage  
Visite guidée par Jacky Clause
- 09 août: Départ du centre de Mortinsart  
Visite guidée par Pierre Lemaire
- 06 août : Départ de l'église de Rossignol  
Visite de la Ferme de Fency (4km)

Les trois premières promenades ne sont pas accessibles en poussette.

### **Horaires d'été**

Des permanences sont mises en place en juillet et août. Pour vous accueillir au mieux, nous ouvrons également nos portes les samedis et dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 en plus des horaires habituels.

### **Pour plus d'informations :**

Fanette Gillet - 063 45 67 87 - si.etalles@skynet.be

## 22. L'HISTOIRE PAR ARCHETAL

---

### La Chapelle Notre-Dame de Lourdes Chantemelle (1895)

La Chapelle Notre-Dame de Lourdes se situe au bout de la rue de la chapelle, à environ 650m de l'église. Elle est entourée d'un jardinet délimité par une grille en fer forgé. L'entrée de la chapelle est également protégée par une grille en fer forgé servant de porte.

Au cours de la révolution française, Sœur Victoire (née Marie-Jeanne Ricaille), une ancienne franciscaine ainsi que son frère Henri, ex-capucin, furent expulsés de leur couvent respectif. Tous deux se réfugièrent à Chantemelle, leur village natal. Henri Ricaille, fut nommé premier curé de la paroisse de Chantemelle en 1808. Sœur Victoire vécut alors au presbytère avec son frère en qualité de ménagère.

Vers 1835, elle suspendit une niche à la Croix Martin, réalisée par le sculpteur local, Jean-Louis Martin né en 1799, et y déposa une statuette invoquée sous le vocable de Notre-Dame de Grâces. Les habitants prirent l'habitude d'organiser des prières publiques et des processions, notamment pour obtenir du temps favorable aux récoltes. En 1843, Mgr Dechesselle, évêque, venu à Chantemelle pour administrer le sacrement de confirmation, fut invité à bénir la statuette de la Vierge qui, aux dires de la religieuse, «faisait des miracles». En 1895, l'abbé Flick, curé de Chantemelle de 1891 à 1911, fit déplacer la croix et abattre les arbres qui l'entouraient. La chapelle de style gothique fut construite à cet endroit.

Plusieurs ouvriers se chargèrent bénévolement de divers travaux. Les maçons auraient scellé dans les fondations de la bâtisse, une bouteille contenant un parchemin reprenant les noms des artisans et manœuvres occupés à la construction ainsi que ceux des principaux donateurs. La pierre de « cron » utilisée pour la construction de la grotte provient de la cranière de Montauban. Le coût de la chapelle se chiffra à 4200 francs. Elle fut bénite le 13/09/1896, en présence d'une foule nombreuse de pèlerins de Chantemelle et des villages environnants. La plupart des habitations étaient pavoisées, des arcs de triomphe jalonnaient le parcours emprunté par la procession.

La procession annuelle fut fixée au dimanche suivant la fête de l'Assomption (15 août) afin de permettre aux pèlerins extérieurs au village de prendre part à la cérémonie. Cette procession a encore lieu chaque année mais elle a perdu son faste de jadis et se déroule dans la plus grande simplicité.

Cette année 2016 marquera le 120ème anniversaire de la construction de la Chapelle. Des travaux de restauration sont actuellement entrepris par la fabrique d'église de Chantemelle et l'asbl Archetal.

*Extrait de Croix, Calvaires, Eglises, Chapelles et autres monuments du Grand Etalle – Ed Tourtous Assen – 2001 et des notes de René Clausse.*

## 23. LA BIBLIOTHÈQUE

---

*« Lire ressemble à regarder l'horizon.  
D'abord on ne voit qu'une ligne noire.  
Puis on imagine des mondes. »*  
Erik Orsenna

### Lectures de vacances

L'année scolaire se termine, bientôt les vacances et les lectures au jardin, au bord d'une piscine, à la montagne, au fin fond d'une forêt amazonienne...

Comme chaque année nous vous invitons à venir à temps puiser dans nos collections pour faire le plein d'évasion. Oui, mais comment aller au fin fond de la forêt amazonienne avec un sac à dos rempli de livres, comment calmer des enfants turbulents qui vous répètent à tout bout de champs « C'est quand qu'on arrive ? » ?!

L'équipe vous rappelle qu'elle peut mettre à votre disposition :

- Des livres audio
- Un accès à la banque de livres numériques (Lirtuel) que vous pourrez télécharger gratuitement sur votre liseuse et/ou tablette.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à passer nous voir.

## Stage ados

Réalisation d'une fresque murale à la manière d'Okuda du 1er au 5 août 2016.

Vous avez entre 12 & 16 ans et vous avez envie de vous plonger dans l'univers coloré du street artiste Okuda ?  
Ce stage est fait pour vous !

Description du stage:

- Date: du 01 au 05 août 2016
- Horaire: de 09h30 à 17h00
- Lieu: Centre Sportif et Culturel d'Etalle.
- Prix: 70€ - matériel compris - les ados doivent prendre leur pique-nique de midi
- Nombre de participants limité

## Les histoires contées

Francine et ses histoires prennent leurs quartiers d'été en juillet-août et reprendront le mercredi 21 septembre.

## Fermeture de la bibliothèque

Votre bibliothèque sera fermée du mardi 16 août au samedi 3 septembre inclus.

Retrouvez l'ensemble des ressources disponibles à l'adresse suivante :

[www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac](http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac)

Nous sommes à votre disposition pour vos demandes et vos recherches. Nous pouvons nous déplacer pour les personnes dont la mobilité est difficile, temporairement ou non.

Envie de venir nous voir ? La bibliothèque est ouverte :

Mardi de 13h30 à 18h30

Mercredi de 08h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 08h30 à 12h30

Samedi de 08h30 à 12h30

Ou vous pouvez nous contacter au 063.60.13.88 ou via le mail de la bibliothèque :

[bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be](mailto:bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be)

## 24. CPAS

---

### Le C.P.A.S, quels services peut-il apporter ?

AIDE DE BASE:

VIVRE DANS LA DIGNITÉ HUMAINE PAR LE BIAIS:

- **Du Droit à l'Intégration sociale** (DIS) sous la forme d'un Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

Si les conditions sont remplies, une personne peut bénéficier du Revenu d'Intégration Sociale ou par le biais d'une mise au travail. Ceci a pour but de permettre son intégration dans la vie sociale et professionnelle;

- **D'aides sociales financières** diverses et ponctuelles dans différents domaines telles qu'une aide chauffage, la prise en charge de factures diverses (hôpital, électricité ...), les cotisations de la mutuelle, etc.

### AIDES SPÉCIFIQUES :

#### Médiation de dettes

Le service de médiation de dettes a pour but d'assainir une situation financière difficile en collaboration avec la personne demandeuse.

#### Guidance budgétaire

Ce service a pour but de permettre aux personnes rencontrant des difficultés financières de mieux gérer leur budget. Ceci est accompagné avec le bénéficiaire afin de le mener vers une autonomie financière.

#### Insertion Socio-professionnelle

Ce service a pour but de permettre aux personnes d'acquérir un maximum de compétences et d'outils pour retrouver du travail.

### **Repas à domicile**

Le CPAS livre des repas à domicile pour aider les personnes qui n'ont, par exemple, plus la possibilité d'aller faire des courses et/ou de cuisiner.

### **Logement**

Le CPAS peut aider les personnes à constituer une garantie locative. Il peut également aider dans la constitution d'un dossier pour un logement social.

### **Energie**

Si la personne demandeuse répond à certaines conditions (statut BIM, revenus inférieurs à 17.303,80 €/an, bénéficiaire d'une médiation de dettes, etc.), elle peut bénéficier du « Fonds Social Chauffage ». Celui-ci offre un avantage sous forme d'allocation de chauffage, c'est-à-dire le bénéfice d'un remboursement partiel dans le paiement de votre facture de chauffage.

Il existe également le « Fond Energie » pour des personnes qui rencontrent des difficultés à s'acquitter des factures d'électricité. Et enfin, le « Fond social Eau » qui lui, permet d'aider les personnes rencontrant des difficultés à payer leurs factures d'eau.

### **Service repassage**

Ce service s'adresse à tout le monde. Nos repasseuses vous accueilleront du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00. Le prix est de 8,40€/heure. Le service repassage dispose également d'un lavoir. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 063/21.31.44

### **Alimentaire**

En collaboration avec la Saint-Vincent de Paul d'Etalle – Habay – Tintigny, une personne rencontrant des difficultés financières peut bénéficier de colis alimentaires à raison de deux fois par mois.

### **Santé**

Le CPAS peut offrir une aide pour une remise en ordre au niveau de la mutuelle.

### **Sans-abris**

Pour les personnes sans-abris, deux types d'aides peuvent leur être apportées : La prime d'installation, qui sert à aménager et équiper un logement. Mais il y a aussi l'adresse de référence qui permet aux personnes qui n'ont plus de logement de continuer à recevoir leur courrier. Elle a également pour but de permettre aux personnes de conserver leurs avantages sociaux.

**Avant d'octroyer toute aide, le C.P.A.S procède à une enquête sociale. Lors de votre rendez-vous au C.P.A.S, le travailleur social vous demandera des informations sur votre situation familiale, financière, etc.**

**Il vous conseillera dans vos démarches vers d'autres services (chômage, mutuelle, SPF Sécurité Sociale, ...).**

### **SERVICES CONVENTIONNÉS :**

#### **Aides familiales**

A pour but d'aider les personnes dans les tâches effectuées au quotidien comme par exemple, le ménage, le repassage ou bien encore faire la cuisine.

#### **Soins infirmiers**

Du personnel médical peut intervenir pour prodiguer les soins les plus simples mais également les plus techniques que ce soit durant les jours fériés ou en week-end.

Aides sous forme de conseils et/ou de guidance :

#### **Niveau psychologique**

Le CPAS peut apporter une écoute et/ou réorienter vers un service adéquat.

#### **Aide administrative**

Les assistantes sociales sont présentes pour aider les personnes à comprendre certains documents et/ou à les remplir.

### **SERVICE DE TÉLÉVIGILANCE**

#### **Service « Call Center » disponible 24h/24 et 7j/7.**

Il a pour but d'apporter une sécurité aux personnes plus fragiles ainsi qu'aux membres de leur famille. C'est un petit émetteur qui permet, à l'aide d'une simple pression sur un bouton, d'entrer en contact directement avec une centrale médicale en cas de malaise, chute, agression, etc.

Les frais de placement sont de 30 € et la redevance mensuelle est de 20 €. Pour les personnes âgées isolées de plus de 65 ans, le C.P.A.S d'ETALLE intervient à concurrence de 7€/mois.

Sous certaines conditions, la Province accorde une prime annuelle dont le montant est de 90 €. La Province accorde la même prime pour les détenteurs d'un téléphone sous les mêmes conditions.

Certaines interventions peuvent également vous être accordées par votre mutuelle et être cumulées avec les précédentes.

Suite à la réorganisation de notre administration, le C.P.A.S souhaite que chaque personne ayant fait appel à ce service prenne contact avec notre service social afin de recenser toutes les personnes sur la Commune d'Etalle susceptibles de bénéficier de la prime accordée par le C.P.A.S.

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec notre service social par téléphone ou en vous rendant sur place :**

**Place des Chasseurs Ardennais, 8 à Etalle  
063/45.55.53.**

## 25. PRIME À LA VIE CHÈRE

---

**En 2015, les modalités de liquidation de la prime communale à la vie chère ont été adaptées afin d'avoir la possibilité d'en introduire la demande jusqu'au 31 décembre au lieu du 30 juin.**

Le paiement sera exécuté en deux rôles soit un premier paiement en août pour les personnes ayant rentré leur demande jusqu'au 30 juin et les demandes rentrées après cette date jusqu'au 31 décembre seront payées en janvier de l'année qui suit. Aussi, si vous remplissez les conditions et que vous souhaitez en bénéficier au cours de l'année 2016, vous pourrez vous procurer le formulaire de demande disponible à l'administration communale ou sur le site [www.etalie.be](http://www.etalie.be)

## 26. LES DANGERS DE LA BERCE DU CAUCASE

---

A l'état adulte, la Berce du Caucase est géante et mesure de 1,5 à 4 mètres de hauteur. Ses feuilles sont profondément découpées et peuvent mesurer 50 cm à 1 m de diamètre. Sa tige est robuste, creuse et cannelée. Durant la floraison (juillet - septembre), ses ombelles blanches ont un diamètre variant entre 20 et 50 cm. La Berce du Caucase est actuellement en pleine prolifération en Région bruxelloise, notamment le long du ring de Bruxelles après avoir été aperçue au littoral, en Région wallonne et dans les Fourons. Elle colonise des milieux sauvages : le long des talus de chemin de fer, des autoroutes ou des fossés, dans les terrains vagues, mais aussi dans les prairies, les lisières, les prés, sur les berges des cours d'eau, en zones fraîches et humides, etc...

### **La Berce du Caucase peut provoquer des brûlures.**

Toute la plante contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire et rendent la peau très sensible à l'action du soleil. Après un contact avec le suc de la plante et sous l'effet de l'exposition au soleil, des lésions de la peau se développent en quelques jours. La peau devient rouge, gonflée, et des grandes cloques mettent un à deux jours à apparaître. Les lésions ont l'aspect d'une brûlure qui peut être grave, voire exceptionnellement mortelle. Après guérison, des taches brunes peuvent persister plusieurs mois: on parle d'hyperpigmentation résiduelle.

### **La sève de la Berce du Caucase est vénéneuse.**

Avaler par la bouche une quantité minimale de la sève vénéneuse de la Berce du Caucase a déjà provoqué des décès. Si la sève se coule dans les yeux, dans certains cas une cécité permanente peut en résulter.

### **En cas de contact de la peau avec de la sève**

- Rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau froide et ceci sous un fort jet d'eau.
- En cas de lésions sur la peau, contactez votre médecin de famille ou un centre de brûlés.
- A défaut, pratiquez des soins efficaces (nettoyage quotidien, désinfection, application de pommade antiseptique et de nouveaux pansements).
- En cas d'atteinte oculaire, rincez abondamment et rendez-vous ensuite dans un service des urgences.
- Évitez le soleil pendant la guérison et 6 mois après celle-ci.

### **Comment éviter les problèmes ?**

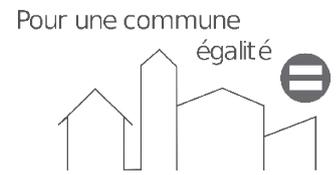
- Ne touchez pas la plante et avertissez les enfants. En particulier les enfants courent un risque lors de l'usage des tiges creuses comme flûte, sarbacane ou longue-vue. Ce n'est pas un jouet !
- Si vous remarquez la Berce du Caucase dans la proximité d'un terrain de jeu, il faut sans tarder le signaler aux autorités de la commune.
- L'éradication de la Berce du Caucase nécessite le port d'un équipement approprié permettant d'éviter tout contact de la peau, des mains et des yeux avec sa sève (salopette imperméable à la sève, gants en plastique à manches longues, lunettes de sécurité contre les projections de sève dans les yeux).

## 27. L'ABEILLE, UN POLLINISATEUR

---

**La pollinisation désigne la fécondation indispensable à la reproduction sexuée des plantes à fleurs. Elle correspond au transport des grains de pollen produits par les organes mâles de la plante vers les organes femelles.**

Le vent, certains oiseaux, certains petits rongeurs mais surtout des insectes assurent ce service. Le petit peuple des pollinisateurs est avant tout constitué d'insectes et pour l'essentiel d'abeilles sauvages ou domestiques.



Une abeille peut visiter en une heure plus de 250 fleurs et stocker sur ses pattes postérieures plus de 500 000 grains de pollen. C'est dire quel rôle majeur elle joue dans la pollinisation. Sur 100 espèces de plantes alimentaires les plus cultivées dans le monde, 71 le seraient uniquement par les abeilles, dont les abeilles sauvages qui à la différence de leurs sœurs domestiques sont des insectes solitaires.

Sans abeilles, notre régime alimentaire deviendrait très monotone. Dans le pire des cas, en dehors des céréales et du riz, il ne resterait plus grand-chose pour ravir nos papilles. En Wallonie, il existe plus de 350 espèces d'abeilles sauvages et de bourdons qui permettent la fécondation de 80% des espèces végétales. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quart de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation des insectes.

### Que pouvons-nous faire pour protéger nos abeilles ?

- Les abeilles ont besoin de pollen qui est leur source de protéine. Elles ont donc besoin de divers pollens de qualité et de quantité suffisante. Il est donc impératif de reconstituer des espaces riches en plantes mellifères et dénués de pesticides.
- Le fauchage tardif est un outil simple et efficace pour favoriser la biodiversité. Depuis la mise en application du fauchage tardif, pas moins de 800 espèces animales et végétales parmi lesquelles des plantes mellifères ont été identifiées le long des routes.

### Comment protéger et favoriser la biodiversité au fil des saisons ?

Voici quelques actions simples:

Une haie: les arbres et arbustes servent d'abris et de restaurant. Choisissez des arbustes de chez nous, adaptées aux conditions locales et ne nécessitant pas de pesticides (Erable, aulne, bouleau, charme, cornouiller, noisetier, aubépine, fusain, hêtre, bourdaine, néflier, houx, merisier, etc.).

Le pouvoir des fleurs: de nombreux cultivateurs installent des ruches dans les vergers tout simplement pour augmenter le rendement.

Bonne nouvelle pour les jardiniers en herbe, les abeilles raffolent des( mauvaises herbes) herbes sauvages comme les pissenlits et les pâquerettes. Semez des mélanges des herbes des prés composés de bleuets, de coquelicots et de trèfles. Attirez les avec des géraniums, des grandes marguerites ou des tournesols.

Créez une prairie fleurie : les décors champêtres et les mélanges de fleurs des champs sont très tendance. Les prairies fleuries sont une alternative environnementale particulièrement intéressante à la pelouse classique.

### Où accueillir les insectes butineurs?

Laissez faire la nature, le charme des vieilles pierres et les cavités dans les arbres les attendent. Vous pouvez également installer un hôtel à insectes. Facile à installer et à construire.

**Dernier point, évitez les pesticides et fongicides, utilisez du compost et un paillage. Privilégiez les plantes résistantes aux ravageurs et maladies.**

**Voici quelques fruits et légumes pour lesquels l'abeille est utile.**

ail	choux	laitue	pommes
amandes	choux de Bruxelles	lin	prunes
asperges	choux-fleurs	luzerne	radis
aubergines	ciboulette	melons d'eau	raifort
betteraves	citrouilles	moutarde	raisins
bleuets	concombres	mûres	rhubarbe
canneberges	courges	navets	sarrasin
céleri	fèves	oignons	tournesols
cerises	fraises	pêches	trèfle
châtaignes	framboises	persil	
chou frisé	groseilles	poires	

## 28. AGENDA

---

Retrouvez l'intégralité des informations de l'agenda  
sur notre site Internet: [www.etalle.be/agenda](http://www.etalle.be/agenda)

### EXPOSITION À LA COMMUNE

Du 30 mai au 13 août 2016  
Artiste: Philippe Decolle  
A la commune d'Etalle  
Org. Administration communale d'Etalle

### PONEY GAMES

03 juillet 2016  
Dès 10h00  
80 chevaux & cavaliers  
jeux d'adresse et de vitesse  
Brocante aux alentours  
Entrée gratuite  
Org. Relais Equestre Etalle

### BALADE CRÉPUSCULAIRE

«Les éperons barrés»  
05 juillet 2016  
Départ de Montauban à 19h00  
8km au coeur des sources, des crons et du fer  
Balade commentée par Pierre Lemaire  
Non accessible aux poussettes  
Org. SI Etalle  
Renseignements: 063.45.67.87

### FANCY-FAIR FRATIN

Du 08 au 11 juillet 2016  
ve & sa: bals de la fête  
dimanche: brocante & VTT  
Repas villageois - Kicker géant - Graine de Star  
Bal des années 80  
Org. CDJ Fratin

### TOURNOI DE SIXTE

09 juillet 2016  
Dès 09h30  
Org. US Etalle  
Renseignements: [stabulls.6890@gmail.com](mailto:stabulls.6890@gmail.com)

### STAGE DE FOOTBALL

Du 11 au 15 juillet  
De 06 à 14 ans  
85€ (réduction pour plusieurs enfants)  
Repas de midi et Barbecue de fin compris  
Org. Union Sportive Sainte-Marie sur Semois

### PÊCHE EN EQUIPES

16 juillet 2016  
08h30 - 11h30 & 13h30 - 16h30  
Etang de Gantaufet  
Inscriptions limitées  
Org. Le Gardon Stabulois

### STAGE DE FOOTBALL

du 18 au 22 juillet  
enfants jusque 12 ans inclus  
Contact: Philippe Andreux  
0494.44.92.37  
Org. US ETalle

### FÊTE NATIONALE

21 juillet 2016  
à partir de 19h00  
Org. SI Etalle  
Renseignements: 063.45.67.87

### STAGE ADOS

du 01 au 05 août  
De 09h30 à 17h00  
Centre Sportif et Culturel d'Etalle  
Inscriptions obligatoires  
Renseignements: 063.60.13.88  
Org. Bibliothèque d'Etalle

### FÊTE DU MOUTON

1er week-end d'août  
ve - sa : bals de la fête  
dimanche: foire artisanale - fête du mouton  
repas villageois  
Org. Patro Stabushaia & Bergers de la Gaume

### CONCOURS MAISONS FLEURIES

06 août 2016  
Org. Cercle Horticole

### CHILL'N'BEAT CANCER 2K16

07 août 2016  
10h00 - 22h00  
Garden Party au profit de la recherche pour le cancer  
Ventes aux enchères  
(objets dédiés de sportifs professionnels)  
Course Relais  
Renseignements: [www.chantemelle.com](http://www.chantemelle.com)  
Org. GAC et CDJ Chantemelle

### BALADE CRÉPUSCULAIRE

«Dans les pas de Jean Mergeai»  
09 août 2016  
Départ du centre de Mortinsart à 19h00  
6km pour redécouvrir la campagne de l'écrivain  
Balade commentée par Pierre Lemaire  
Non accessible aux poussettes  
Org. SI Etalle  
Renseignements: 063.45.67.87

### **FANCY-FAIR DE VILLERS**

Du 12 au 14 août 2016  
Org. CDJ Villers/Mortinsart

### **EXCURSION DES 3x20**

18 août 2016  
Bleigny-Trembleur & Croisière sur la Meuse  
Org. Administration communale d'Etalle

### **SIVRY EN FÊTE**

20 & 21 août 2016  
20 août: inauguration de la salle du village  
21 août: Repas villageois dès 12h00  
Renseignements: 063.45.61.00  
Org. Les oyes de Sivry

### **LA BA'SKETEUSE**

21 août 2016  
Chantemelle  
VTT : 15 - 25 - 35 - 45 - 55 km  
Marche Adeps: 5 - 10 - 15 - 20 km  
Org. Basket Chantemelle  
Infos & Renseignements:  
www.basketchantemelle.be

### **STAGE DE FOOTBALL**

Du 22 au 26 août  
De 06 à 14 ans  
85€ (réduction pour plusieurs enfants)  
Repas de midi et Barbecue de fin compris  
Org. Union Sportive Sainte-Marie sur Semois

### **STAGE DE BASKET**

Du 22 au 26 août 2016  
De 10h00 à 17h00  
garderie à partir de 08h00  
De la 3<sup>e</sup> maternelle à 16 ans  
mc.cloos@hotmail.com  
Org. BC Sarrasins

### **VANCY-FAIR 2016**

du 26 au 28 août 2016  
renseignements: info@vancyfair.be  
Org. Vancy-Fair ASBL

### **COCA COLA CUP**

27 août 2016  
Tournoi provincial  
Diablotins/Préminimes  
Org. U.S. Etalle  
www.us-stabuloise.com

### **PÊCHE PARRAINAGE**

27 août 2016  
09h00 - 17h00  
Etang de Gantaufet  
Org. Le Gardon Stabulois

### **POMPIERS - JOURNEE PORTES OUVERTES**

04 septembre 2016  
Dès 11h00  
Simulation accident & désincarcération  
Simulation Feu de voiture & feu de friteuse  
Flash-Over  
Voitures volantes  
Org. Pompiers Etalle

### **REMISE DE PRIX «MAISONS FLEURIES»**

04 septembre 2016  
Org. Cercle Horticole

### **LA SARRASINE**

Allure libre  
11 septembre 2016  
Org. GAC

### **PÊCHE INDIVIDUELLE AU BLANC**

17 septembre 2016  
dès 06h30  
Etang de Gantaufet  
Org. Le Gardon Stabulois

### **ATELIER D'ART FLORAL**

19 septembre 2016  
Cafétéria du Complexe Sportif  
Atelier animé par David Blondelet  
Réservation obligatoire: 063.67.67.05  
Org. Cercle Horticole

### **BOURSE D'ECHANGES DE PLANTES/GRAINES**

29 octobre 2016  
Sous l'auvent du Complexe Sportif  
Activité ouverte à tous  
063.45.61.34  
Org. Cercle Horticole

## 29. RECENSEMENT DES ENTREPRISES

---

**Vous êtes indépendant ou une entreprise dans la commune d'Etalle et vous souhaiteriez apparaître gratuitement sur notre site Internet.**

Veillez prendre contact avec nous via l'adresse mail suivante: document.etalles@hotmail.com.

Apparaîtront sur le site:

- Nom de l'entreprise;
- Secteur d'activité;
- Adresse;
- Contact;
- Horaires.

## 30. EXCURSION DES 3X20 ET DES PENSIONNÉS DE LA COMMUNE D'ETALLE

---

### BLEGNY-TREMBLEUR & CROISIÈRE SUR LA MEUSE

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'excursion annuelle des «3x20» de la commune programmée le jeudi 18 août prochain. Nous rappelons que cette excursion annuelle est proposée à toutes les personnes domiciliées dans la commune et âgées de 60 ans au moins, pensionnées ou qui le seront en 2016, ainsi qu'à leur conjoint pour le prix de 50€ par personne. Les personnes ne remplissant pas ces conditions peuvent y participer pour le prix de 100€ par personne.

#### Programme de départ

06h20	Fratin (Ecole)	06h20	Chantemelle (Eglise)
06h25	Buzenol (Eglise)	06h25	Vance (Eglise)
06h30	Sivry (Arrêt Bus)	06h30	Mortinsart (Arrêt Bus)
06h35	Lenclos (Gendarmerie)	06h35	Villers/Semois (Ecole)
06h45	Etalle (Eglise)	06h45	Sainte-Marie (Eglise)

#### Itinéraire

09h00 : Petit déjeuner à l'AC de SPRIMONT.

10h00 : Arrivée à BLEGNY MINE, pour la visite guidée d'une authentique mine de charbon, reconnue comme patrimoine mondiale de l'Unesco. La visite commence par un film. Ensuite, vous enfiler votre veste, ajustez votre casque et descendez par la cage de mine à la rencontre d'un autre univers. Vous vivez, le temps d'une visite, l'univers à la fois dur et passionnant des Gueules noires. Après être remonté « au jour », vous suivez le traitement du charbon dans les installations de triage et de lavage, jusqu'à son expédition. Pour ceux qui ne voudraient pas descendre dans la mine, un musée est accessible en surface.

12h30 : Embarquement à bord du bateau « Pays de Liège ». Croisière vers Seraing. Repas de midi à bord.

- Apéritif : Kir de Trembleur
- Crème de courgette, pommes de terre et fromage de Val Dieu, croutons croustillants
- Filet de volaille aux oignons grelots, champignons de canne et lardons, pommes grenailles risolées au saindoux, chicons braisés,
- Feuilleté aux fruits des bois sur lit de crème anglaise
- ¼ vin, eau minérale, café

15h00 à 16h30 : Visite libre de l'Aquarium de Liège.

17h00 : Route vers Bastogne. Repas du soir :

- Assiette du terroir garnie, accompagnée de frites - ¼ de vin (rouge, blanc ou rosé) et ¼ d'eau par personne.
- Accompagnement musical.

**Les inscriptions seront clôturées le 05 août à 12h00.** Nous vous invitons à remettre le bulletin de participation ci-dessous au secrétariat communal d'Etalle en y inscrivant le lieu d'embarquement.

Contact : Laurent Maillen: 0476.217866.

---

Le (la) soussigné(e) .....

Et son conjoint.....

Demeurant à ..... Rue ..... n° .....

Participera (ront) à l'excursion du 18 août 2016 et versera (ront) la somme de .....€ x ..... = .....€ sur le compte IBAN BE48 0910 0050 4227 de la commune d'Etalle en indiquant votre nom et prénom en référence.

Il(s)/ Elle montera (ront) à l'arrêt de .....

Le ..... / ..... / 2016  
Signature



3X20 > RÉSERVEZ VOTRE EXCURSION À BLEGNY-TREMBLEUR

# LA VIE À ETALLE



L'exposition du Centre d'Eveil Artistique a émerveillé une nouvelle fois son public.



Plus de 130 bénévoles ont participé à l'opération «Be Wapp» pour une commune plus propre.

Mr le Gouverneur Olivier Schmitz nous a fait le plaisir de visiter notre commune le 16 juin afin de rencontrer les réalités de terrain.



